

\_\_\_\_\_  
Date de Convocation  
27/11/2024

Date d’Affichage  
28/11/2024  
\_\_\_\_\_

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice	17
Présents	13
Votants	15

---

**OBJET :**

**Sollicitation d’une  
subvention Fonds Vert  
« Renaturation des  
villes et villages » pour  
le réaménagement et la  
renaturation du centre-  
bourg d’Ennevelin**

\_\_\_\_\_  
L’an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre à 19h00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier  
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,  
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Jean-Michel HAVEZ,  
Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Anne DAMIE, Aurore  
PENNORS

Absent ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE,  
Emmanuelle AUMARD

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

\_\_\_\_\_  
Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire du 28 décembre 2023 relative à la gestion  
2024 du fonds d’accélération de la transition écologique dans  
les territoires,

Considérant que dans le cadre du fonds d’accélération de la  
transition écologique dans les territoires (Fonds Vert), des  
dotations proposées par l’Etat s’adressent aux collectivités  
territoriales souhaitant bénéficier de subvention pour  
intensifier leur transition écologique,

Considérant que le Fonds vert propose une catégorie  
« renaturation des villes et villages » permettant de soutenir  
des projets luttant contre les vulnérabilités des espaces  
urbanisés en créant des espaces de nature en ville ; que  
cette renaturation doit participer à l’adaptation des espaces  
urbanisés aux impacts du changement climatique, en  
réduisant les vulnérabilités grâce aux solutions fondées sur la  
nature (végétalisation, déminéralisation, gestion intégrée des  
eaux de pluie...)

Considérant que le projet de réaménagement et de  
renaturation du Centre Bourg répond parfaitement à cette  
volonté de renaturer des espaces urbanisés, en vue  
d’introduire plus de biodiversité en ville, de gérer les eaux  
pluviales et de réduire les îlots de chaleur urbains.

Considérant que ce projet, qui englobe la place Jean Moulin,  
la rue de la Reine et la rue Pierre et Marie Curie, a été estimé  
à 1 299 125 € HT à la phase AVP.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

**Sollicite** auprès de l’Etat et en particulier du Fonds vert une  
subvention à hauteur de 25 % du montant HT du projet soit  
324 781,25 €

**Adopte** le plan de financement suivant :

Détail des dépenses	Montants HT
Travaux place de la mairie	914 355,00 €
Travaux rue Pierre et Marie Curie	188 295,00 €
Travaux rue de la Reine	196 475,00 €
Total HT des dépenses	1 299 125,00 €

Détail des recettes	Montants
Fonds vert (25 % du HT)	324 781,25 €
Autofinancement (75% du HT)	974 343,75 €
Total des recettes	1 299 125,00 €

**Autorise** le maire à signer tous les documents afférents à cette demande.

Fait et délibéré à Ennevelin,  
le 5 décembre 2024  
Le Maire,  
Michel DUPONT



Secrétaire de séance  
Aurore PENNORS

